



SEINE SAINT DENIS

CAP Locale de 1eres affectations des agents
de catégorie C
2ème tranche 2018
Déclaration liminaire de la CGT Finances
Publiques 93

Monsieur le Président,

Tout d'abord nous tenons à remercier le travail de nos collègues des Ressources Humaines toujours déterminés à affecter les agents de la manière la plus fine possible.

Le projet de loi de finances confirme définitivement qu'Emmanuel Macron sera le liquidateur des services publics et des agents publics.

La réforme de la fonction publique annoncé dans CAP 2022 seront des plus destructrices pour le service public et ces agents : la rémunération, les carrières, le mode de recrutement des agents public, la remise en cause du système de retraite par répartition et du code des pensions pour les fonctionnaires, les projets de réformes des instances sociales que sont les commissions administratives paritaires, sont dans la ligne de mire du gouvernement, sans parler de l'annonce du gel du point d'indice jusqu'à fin 2019 qui passe aujourd'hui les 9% de dévalorisation par rapport à l'inflation.

Et ce n'est qu'un début, car l'objectif est bien de supprimer près de 120 000 postes dans la fonction publique, dont 50000 dans la fonction publique d'Etat.

C'est dans ce contexte particulièrement anxiogène pour des millions de Français, que la CGT Finances Publiques a appelé à se mobiliser le 09 octobre dernier, cette mobilisation était l'occasion de dire une nouvelle fois notre refus des politiques libérales qui maltraitent les plus démunis et octroient toujours davantage aux plus fortunés.

Pour la DGFIP, les chiffre viennent de tomber ce seront 2130 suppressions d'emplois en 2019. Le directeur général ne donne à ce jour aucune information, aucune explication, aucune raison à ce nombre de suppressions. Il s'agit bien d'un nouvel effort que la DGFIP doit fournir.

Le projet de mouvement de 1ères affectations 2ème tranche de catégorie C fait ressortir un déficit de 1137 agents.

L'installation des 262 stagiaires ne suffira pas à combler la pénurie d'agents dans les services.

Pour la DDFIP 93, au 01/09/2018, la situation des effectifs des agents C montrait un négatif de -62 agents, sans compter les temps partiels .

Au 31/12/2018, la situation, malgré l'appel à liste complémentaire 2ème tranche, reste inchangé voir même aggravé, -64 postes vacants.

Au 1^{er} janvier 2019, se sera la mise en place du Prélèvement à la Source, dans un contexte de suppressions et de vacances d'emplois, ce sont les agents de la DDFIP qui vont en supporter les conséquences.

La situation des effectifs est catastrophique :

SIP d'Aubervilliers : - 8 Agents ;

SIP de Noisy le Sec : -6 ;

SIP de Pantin : - 5 ;

SIP de Saint Denis : -4 ;

SIP de Bobigny : - 3 ;

SIP de Montreuil : -3 ;

SIP de Saint Ouen : -3 ;

sans parler des SIE (-4 à Aubervilliers, -3 à Pantin), du SDE à -4, du SDIF à -3, de la paierie départementale et de la majorité des trésoreries toutes en déficit d'emploi.

L'Administration démontre -s'il fallait encore le démontrer- son mépris envers les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous-effectifs permanent et de réformes incessantes.

La CGT Finances Publiques 93 combattra, avec les agents, tous les projets de destruction de notre réseau.

La CGT Finances Publiques 93 exige que le Directeur Départemental des Finances Publiques de Seine Saint Denis prenne ses responsabilités en mettant tout en œuvre pour combler l'ensemble des postes vacants du département.